



GALLEANE 10[®]

Esthétique canal et facilité de pose

Tuile Grand Moule Fort Galbe





GALLEANE 10[®]

- ✓ Galbe canal
- ✓ Fond courbe prononcé
- ✓ Système à l'égout
- ✓ Jeu d'ombre et de lumière
- ✓ Décroché courant/couvert



Cotes hors tout en cm

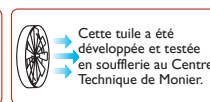
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile de terre cuite à emboîtement à relief, simple emboîtement, double recouvrement pour toitures à faible pente
Nombre de tuiles au m ²	de 9,9 à 11,3
Poids unitaire	≈ 4,5 kg
Poids au m ²	44,5 à 50,9 kg
Longueur hors-tout	≈ 47,3 cm
Largeur hors-tout	≈ 31,7 cm
Largeur utile	de 25 à 26,5 cm
Pureau variable	de 35,3 à 38,3 cm
Jeu d'assemblage longitudinal	3 cm*
Jeu d'assemblage transversal	1,5 cm*
Mètre linéaire de liteau/m ²	2,6 à 2,8 ml
Mise en œuvre	pose à joints droits de gauche à droite
Norme produit de référence	NF EN 1304
Norme d'application	NF P 31-202 [DTU 40.21]**
	DTA (Document Technique d'Application) n° 5/08-1996
Nombre de tuiles par palette	144
Poids de la palette	648 kg

NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile sera en terre cuite, de la famille des Grands Moulés Fort Galbe d'aspect Canal, simple emboîtement et double recouvrement, de plus ou moins 10 au m², avec un cornet décalé à nez franc et un fond courbe, de type Galleane 10[®] de Monier, ou similaire. Son jeu d'assemblage usuel sera de 3 cm en longitudinal et de 1,5 cm en transversal. Sa pose se fera à joints droits, de gauche à droite, sur liteaux conformément à la norme d'application NF P 31-202 [DTU 40.21]. Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faîtages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES



TUILES DE TERRE CUITE
Classe 1 d'imperméabilité
Méthode Classe Montage
d'essais de résistance au gel subs
www.marque-nf.com

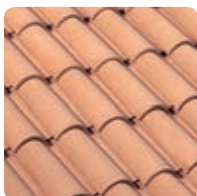
* Les jeux d'assemblage usuels indiqués s'appliquent à partir des pureaux et largeurs réels moyens contrôlés à la livraison selon DTU.

** Les caractéristiques de la Galleane 10[®] assurent sa capacité à être posée sur des toitures à faibles pentes. Nous recommandons dans ce cas les pentes minimales prévues au DTU 40.21 (Annexe cat. B).

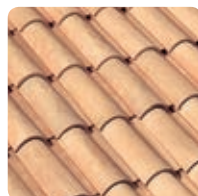
Pour tout projet développé dans le cadre de la démarche HQE[®], une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire est disponible sur demande pour cette tuile.

Les caractéristiques certifiées par la marque NF Tuiles de terre cuite sont l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel (Méthode E) et la résistance au gel "Climat de montagne" (si cette dernière est revendiquée).

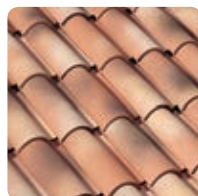
NUANCIER



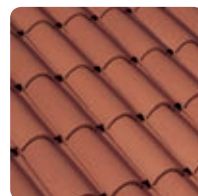
Rose



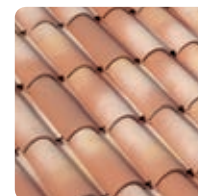
Paille



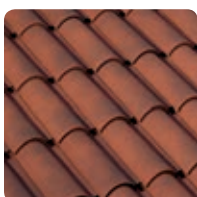
Aurore



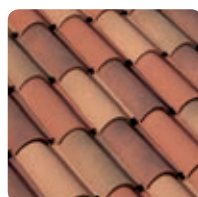
Rouge Syrah



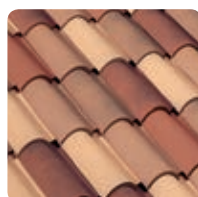
Terre d'Ocres



Rouge Vieilli



Cuivre



Pierre de Soleil



Authentique

Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

LES POINTS SINGULIERS

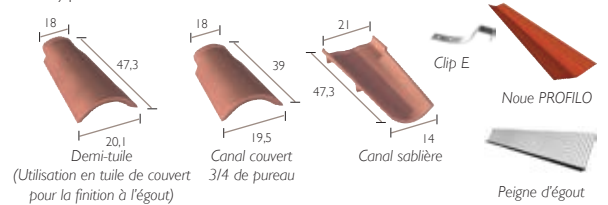
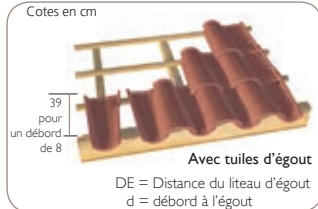
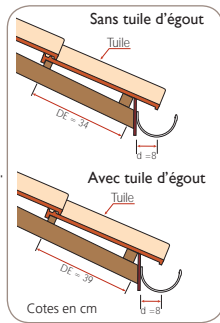
NOUE ET EGOUT

Toutes les tuiles posées en égout doivent être fixées. Se reporter au DTU en vigueur.

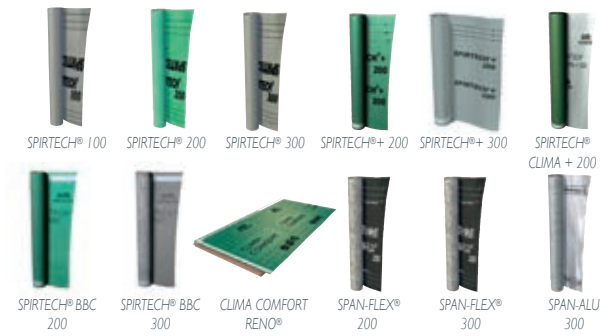
- Europanneton® ABO Inox,
- Clip E pour égout.

Monier vous propose une gamme de noues pré-formées. La pose d'un peigne d'égout empêche toute intrusion de rongeurs, d'oiseaux. Il est posé en bas de pente et le long de la noue. La finition d'égout avec tuiles courant/couvert permet une réalisation irréprochable pour les toitures qui n'utilisent pas de gouttière. Elle est retenue en tête par un liteau intermédiaire.

La cote DE mentionnée par Monier est indicative et à titre d'exemple. Elle varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord d désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



SOUS-TOITURE



FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRE

Pour des vents violents, Monier préconise d'aller au-delà des recommandations DTU et par conséquent de fixer toutes les tuiles.

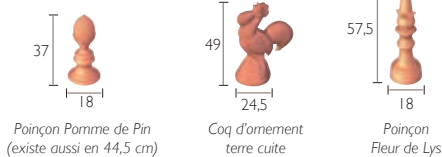
- (1) Les zones de vent considérées sont celles prévues par les règles NV 65 et les sites par les DTU de référence.
- (2) Une tuile fixée toutes les cinq tuiles posées.

En rive et à l'égout, toutes les tuiles sont fixées.

Utilisation de l'Europanneton® ABO Inox conseillée par Monier.

Pentes en %	Zones I et 2 ⁽¹⁾ Sites protégé et normal ⁽¹⁾		Zones I et 2 ⁽¹⁾ : Site exposé ⁽¹⁾ Zones 3 et 4 : Tous sites	
	Rives et égouts	Partie courante	Rives et égouts	Partie courante
$p \leq 100$	toutes	libres	toutes	1/5 ⁽²⁾
$100 < p \leq 175$	toutes	1/5 ⁽²⁾	toutes	1/5 ⁽²⁾
$p > 175$	toutes	toutes	toutes	toutes

ORNEMENTS



LA REGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN %

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (SANS ÉCRAN)

Sites	Zones								
	Longueur du rampant (en projection horizontale)								
	jusqu'à 6,50 m			de 6,50 m à 9,50 m			de 9,50 m à 12 m		
Protégé	22	24	27	26	28	30	27	30	35
Normal	25	27	30	28	32	36	32	35	40
Exposé	33	37	40	35	39	43	42	45	50

PENTES MINIMALES ADMISSIBLES EN % (AVEC ÉCRAN)

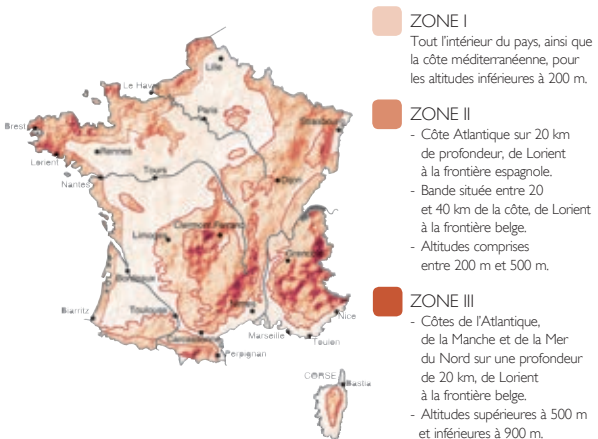
Sites	Zones								
	Longueur du rampant (en projection horizontale)								
	jusqu'à 6,50 m			de 6,50 m à 9,50 m			de 9,50 m à 12 m		
Protégé	19	21	23	22	24	26	23	26	30
Normal	21	23	26	24	27	31	27	30	34
Exposé	28	32	34	30	33	37	36	39	43

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m. Recommandations du DTU.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : en cas d'incertitude concernant la zone d'application, il est primordial de se reporter à la définition des zones ci-dessous.



- ZONE I**
Tout l'intérieur du pays, ainsi que la côte méditerranéenne, pour les altitudes inférieures à 200 m.
- ZONE II**
- Côte Atlantique sur 20 km de profondeur, de Lorient à la frontière espagnole.
- Bande située entre 20 et 40 km de la côte, de Lorient à la frontière belge.
- Altitudes comprises entre 200 m et 500 m.
- ZONE III**
- Côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord sur une profondeur de 20 km, de Lorient à la frontière belge.
- Altitudes supérieures à 500 m et inférieures à 900 m.

DEFINITION DES SITES SELON LE D.T.U

SITES	DEFINITION
Protégé	Fond de cuvette entouré de collines sur tout un pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent. Terrain bordé de collines sur une partie de son pourtour correspondant à la direction des vents les plus violents et protégé pour cette seule direction du vent.
Normal	Plaine ou plateau pouvant présenter des dénivellations peu importantes, étendues ou non (vallonnements, ondulations).
Exposé	Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles et presqu'îles étroites, les estuaires ou baies encaissées et profondément découpées dans les terres. A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées (par exemple Mont-Aigoual et Mont-Ventoux) et certains cols.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles NV.

Afin d'éviter les infiltrations de neige poudreuse, les DTU en vigueur recommandent l'utilisation d'un écran de sous-toiture. Sa mise en œuvre est également préconisée par le SNEST afin de recueillir et conduire à l'égout les éventuelles infiltrations d'eau et de protéger contre la pénétration de poussières et suies.

MONIER se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques de sa gamme



S.A.S. au capital de 116 520 557 € - 662 043 272 R.C.S. Paris
Siège social : 67, Avenue de Fontainebleau - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
T : 01 58 91 20 00 - F : 01 58 91 20 01

Hotline Allô MONIER

N° Indigo 0 820 338 338

www.monier.fr